

Nouvelle Convention Collective UIMM

Bonjour,

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle convention collective métallurgie, une nouvelle classification des emplois va être mise en place.

Nous allons participer à des Comités Paritaires Convention Collective.

Ces comités vont permettre de suivre la mise en œuvre de la nouvelle classification au sein de la société et faciliter les échanges et les éventuelles remontées d'information auprès de la direction.

Afin de faire remonter au mieux la réalité de vos métiers, nous collectons vos estimations d'évaluations pour vos postes de travail ([Recueil d'estimation - nouvelle classification \(google.com\)](#)).

Merci d'avance

Vos représentants CGT SENS

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter nos site internet.

<https://cgtsafran.com/groupe/>

<https://cgtsafran.com/ses/>